

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire

Consignes d'examen

Cycle	2017-2018/2
Titre	CESS technique de qualification
Matière	Formation sociale

**Direction de l'organisation
des jurys**

Rue Adolphe Lavallée, 1
1000 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

Informations générales

••• Identification de la matière

Formation sociale

••• Titre visé, type d'enseignement et l'option

CESS (Certificat d'Etudes du troisième degré de l'enseignement secondaire), technique de qualification, option techniques sociales, formation sociale.

••• Programmes

Programmes de la FWB : D/2002/7362/3134

<http://admin.segec.be/documents/4207.pdf>

Organisation de l'examen

••• Type d'examen

Examen écrit

Nombre d'heures : 3H

••• Matériel autorisé

Matériel requis : latte de 15 cm minimum, stylos, effaceur, bic à quatre couleurs

Matériel refusé : GSM, smartphone, tablette, montre connectée, atlas et dictionnaire

Evaluation et sanction des études

••• Pondération

L'examen de formation sociale est noté sur 20 points.

••• Dispenses

Rappel des conditions de dispenses : pas de dispenses partielles.

Formation sociale

Les savoirs :

- Le système judiciaire en Belgique et ses différents tribunaux.
- Les savoirs liés aux structures sociales des secteurs.

SERVICES, ORGANISATIONS ... susceptibles d'être développés dans les différents secteurs :

- secteur d'assistance et de réadaptation sociale : services sociaux, télé-services, C.P.A.S., services d'aide aux immigrés, services d'aide aux familles, A.T.D.-Quart-Monde ...
- secteur médico-social : services d'inspection de médecine scolaire, du travail, mutualités, Croix-Rouge, O.N.E., services sociaux pour personnes handicapées ou personnes âgées, services d'accueil et services sociaux de centres hospitaliers ...
- secteur psychopédagogique : P.M.S., centres de guidance, services sociaux scolaires, centres d'orientation professionnelle ...
- secteur judiciaire et d'aide à la jeunesse : services d'aide à la jeunesse (IPPJ, SPEP, AMO, COE ...), services sociaux pénitentiaires, homes, maisons d'accueil et d'hébergement ...
- secteur socio-économique : services du personnel, secrétariats sociaux d'entreprises, syndicats, organisations patronales, ONEm, FOREm, ORBEm, A.L.E. (agences locales pour l'emploi), agences d'interim, conseils d'entreprise, conseil national du travail, commissions paritaires, C.C.P.T. ... sociétés de logements ...
- secteur sécurité sociale : ONEm, ONSS ..., a.s.b.l., assurances ...
- secteur socio-culturel et socio-éducatif : centres et foyers culturels, animations d'institutions et de groupes, mouvements socio-éducatifs et organisations culturelles (Ligue des familles, Vie Féminine ...), Education permanente, mouvements de jeunesse, comités de quartiers ...

- Les personnes physiques et leurs droits : droits des enfants et des jeunes (filiation, adoption, émancipation,...), droits des adultes (mariage, divorce, succession,...).

Les savoir-faire :

Le sujet de l'épreuve portera sur **la délinquance et la déviance**

Les savoir-faire interrogés seront :

- Décoder les langages utilisés par les médias et prendre conscience de la complexité des messages qu'ils véhiculent.
- Formuler des critères pour déterminer la fiabilité d'une source d'information.
- Confronter de manière critique une même information traitée par des médias différents.
- Traduire des données dans des langages différents (tableau, graphique, schéma,...) et les interpréter.
- Proposer des solutions alternatives sur base des informations traitées.
- Confronter des informations collectées à des modèles de théories existants.